

**VILLE DE CANNES**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Lundi 24 octobre 2005**

*Extrait -*

**M. LISNARD.**- Bonsoir mes chers collègues. Nous allons commencer par un point d'étape sur le technopôle de l'image, auquel va procéder Jean-Louis DUCLOS. Il a beaucoup travaillé sur ce dossier, à tel point que, depuis peu, il est responsable du projet de technopôle.

Pourquoi cette présentation ?

D'abord parce que nous nous y étions engagés et Jacques BOTTERO nous avait notamment interpellés à l'occasion du compte administratif sur les dépenses de fonctionnement, en estimant à l'époque que le technopôle aurait coûté 4 % des frais de fonctionnement. Nous avons vérifié –Monsieur Cyrille MADAR(?), Directeur du Développement Economique est dans la salle-, il n'en est rien puisque, sur un budget de 190 millions d'euros de dépenses de fonctionnement, c'est 30 000 euros de dépenses « technopôlitaines », c'est-à-dire 0,016 %. Voilà pour cette réalité rétablie.

Pourquoi ce point d'étape précis ?

Premièrement, je le disais, parce que nous nous y étions engagés et que nous respectons ce que nous disons.

Deuxièmement, car il y a du nouveau. Vous verrez évoquées après le rappel des principes et des évolutions des derniers mois trois opérations concrètes qui sortent de terre, dont une que vous connaissez, il s'agit de la rationalisation du site d'Alcatel Space, et deux autres réalisations très concrètes qui vont sortir de terre dans les prochaines semaines.

Enfin, c'est aussi l'occasion de participer au débat sur le devenir de La Bocca –vous avez vu qu'un grand quotidien du matin local a lancé un débat en l'occurrence-. Simplement –car j'ai lu plusieurs choses sur ce technopôle-, n'utilisons pas le technopôle comme un épouvantail. Le technopôle, c'est du développement économique pour toute la ville de Cannes et pour La Bocca, qui est un quartier ou une mosaïque de quartiers au sein de la ville de Cannes. Il ne faut pas utiliser une fausse dualité entre une sorte de banane qui serait Tokyo avec des centaines de millions de personnes qui fourmilleraient, puis des jardins autour. Non. La Bocca doit avoir aussi ses activités de développement économique, doit aussi créer des flux pour soutenir son commerce local.

Le développement économique n'est pas antinomique avec la qualité de vie, bien au contraire. Certes, nous vivons en milieu urbain et il faut accepter le fait de vivre en ville, j'en conviens, mais la qualité de vie se fonde sur le développement économique et le technopôle en est l'exemple puisqu'il s'agit de re-qualifier un quartier sur lequel on ne peut pas faire de logements sur les deux tiers puisque nous sommes soumis au plan d'exposition au bruit. On ne peut donc pas opposer technopôle et logements, au contraire, c'est complémentaire, mais nous ne pouvons pas construire du logement là où c'est interdit –c'est le cas des trois quarts de la surface du technopôle-.

L'idée est de réhabiliter tout le sud-ouest de La Bocca, la zone entre le Moulin de la Gaieté et l'aéroport pour, grâce à un cahier des charges architectural dont on va vous parler, faire en sorte que cette zone –qui n'est pas habitée aujourd'hui car c'est interdit, où il y a des activités économiques mais qui ne sont pas organisées d'un point de vue public- soit beaucoup plus attractive, plus attrayante, plus sexy, et que l'on offre aussi à notre

jeunesse locale des capacités de se fixer professionnellement, offrir de l'emploi –car c'est la vocation du technopôle- autre que les métiers du tourisme, qu'il faut aussi continuer à défendre.

C'est donc bien équilibrer la ville, non seulement sur le plan géographique, mais en terme de développement économique et de qualité de vie.

A vous, Monsieur DUCLOS.

**M. DUCLOS.**- Ce fameux technopôle de l'image entre maintenant dans une phase de consolidation et de concrétisation. Nous sommes partis d'une idée que vous connaissiez : Rendre Cannes encore plus attractive qu'elle ne l'est déjà. Cannes étant une marque de notoriété mondiale, elle doit vivre, se développer et lutter pour son existence si elle ne veut pas connaître des problèmes.

Cannes doit entrer dans une phase de consolidation de sa notoriété en renforçant son potentiel économique et, surtout, en renouvelant ce potentiel.

David LISNARD a parlé à l'instant de la diversification de nos métiers, c'est exactement cela. Nous sommes encore trop dans une ville de monoculture ou de bi-culture. L'opération technopôle est vraiment faite pour renouveler ce tissu économique.

Ceci doit être fait au niveau régional, au niveau national et au niveau international.

Pour une large part de ses activités, la ville de Cannes se situe sur des segments de marché hyper compétitifs, notamment au niveau international. A titre d'exemple, je parlerai de l'activité de tourisme d'affaires, de congrès, qui est extrêmement compétitive et qui l'est chaque jour un peu plus.

L'objectif de ce travail que nous faisons sur le technopôle est de créer environ 3 000 emplois dans les années qui viennent, 3 000 emplois qualifiés, qui vont donc ouvrir des possibilités d'évolution de carrière pour des jeunes qui, pour l'instant, ne trouvent pas ou trouvent difficilement des carrières technologiques ou sophistiquées sur notre bassin.

Il va y avoir plusieurs possibilités de diversification dont je vous parlerai tout à l'heure. Il était bien évident que nous avons misé sur des secteurs d'avenir pour nos jeunes, et pas sur des secteurs qui sont arrivés à maturité. Nous nous sommes délibérément positionnés sur des segments de marché et d'activité en plein développement.

L'objectif enfin est d'embellir le sud-ouest de La Bocca et de participer à la réhabilitation de Cannes Ouest. Ce n'est un secret pour personne que cette zone a été urbanisée un peu de manière sauvage au fil des années -la présence de la SNCF et de ses entrepôts n'a pas arrangé notre problème- et l'on peut dire que La Bocca est une des rares villes de la côte d'où l'on voit très rarement la mer. Il y a une espèce de mur entre la mer et La Bocca, qui est constitué par cette zone que nous allons essayer de réhabiliter et d'embellir.

Voilà le périmètre de ce technopôle. Il y a une petite extension en haut qui s'appelle la Bastide Rouge.

Pour cette opération, nous nous sommes entourés de nombreuses précautions et nous avons pris beaucoup d'engagements. Nous avons fait une démarche réellement exemplaire à plusieurs niveaux.

D'abord, en terme de qualité architecturale. Il ne s'agissait pas de remplacer une architecture sauvage par une autre architecture sauvage. Pour cela, nous avons mis au point une charte des prescriptions architecturales, qui est un document numérique et papier assez important, qui a été réalisé par un très bon cabinet d'architecte et qui donne aux architectes qui porteront des projets sur cette zone un certain nombre de cadres, de directives souples, et qui concerne aussi bien l'implantation du bâti, la voirie, le verdissement, les matériaux, etc.

**M. LISNARD.**- Là aussi, pour répondre à des remarques que j'ai pu lire –comme quoi il est toujours intéressant de susciter le débat- : nous ne reproduisons pas des projets du passé. D'abord parce que vous allez voir que nous les concrétisons alors que dans le passé, ils n'étaient pas concrétisés, cela s'était traduit par quelques problèmes financiers et d'ordre pénal sur feu la SEMCAD, et ensuite parce que notre vision est très pragmatique. Souvenez-vous, nous avons dit dans cette enceinte que nous le ferions progressivement, lorsque nous arriverions à récupérer du foncier, et ce n'est pas la ville qui a vocation à être maître d'ouvrage, c'est le secteur privé mais sous contrôle de la ville s'agissant du contenu, des entreprises qui viennent, qui doivent être tournées vers la technologie de pointe, et du contenant. Avec un cahier des charges, en choisissant des matériaux nobles, en choisissant quelque chose d'esthétique, on vérifie bien que, progressivement –c'est un projet sur 10, 15, 20 ans-, le technopôle se met en place de façon pragmatique en collant bien aux besoins du marché et sans grever le budget du contribuable.

**M. DUCLOS.**- Autre exigence : la qualité environnementale, sur laquelle nous avons été intransigeants dans le cahier des charges, dans ce cahier de prescriptions architecturales, et nous sommes dans une démarche de type HQE2, qui suit un certain nombre de normes, qui nous assureront d'un bilan énergétique et environnemental satisfaisant.

Enfin, nous avons également cherché à être exemplaires dans le type de démarche que nous allions avoir. Nous avons choisi la transparence et l'ouverture, c'est-à-dire que les projets ont été ouverts, et d'autre part, nous avons choisi également d'être respectueux des intérêts de tous ceux présents sur cette zone, que ce soit les exploitants (industriels et commerçants) qui travaillent là-bas, les propriétaires fonciers, mais aussi la ville.

C'est de la confrontation et de la négociation de ces trois sources d'intérêt que va naître notre démarche.

Cette idée est forte aussi parce que nous avons des atouts bien spécifiques ici.

Le site a un fort potentiel –d'ailleurs, il avait été repéré au niveau départemental et régional par plusieurs études-. Puis, il faut bien voir également que c'est pratiquement la dernière zone cohérente exploitable dans un rayon assez grand. Le foncier est devenu très rare et très cher. Nous avons donc là un fort potentiel, qu'il ne faut pas gaspiller.

Nous avons aussi d'excellentes infrastructures de transport qui sont un atout fondamental puisque nous souhaitons attirer des entreprises qui ne viennent pas forcément de Cannes : l'aéroport international de Nice, l'aéroport d'affaires de Mandelieu, l'A8, le TGV qui va s'accélérer dans les années qui viennent, etc. Donc, quelque chose qui peut faire de ce technopôle un véritable lieu de rencontres et de business pour l'international également.

Enfin, un atout non négligeable, à savoir que chaque année, nous avons la chance, à Cannes, d'avoir 200 000 professionnels de l'image qui viennent passer quelques jours au cours de congrès très connus, du marché du film et du festival du film en passant par le MIPCOM, le MIPTV, Gardner, etc, ce qui fait que nous avons pratiquement l'ensemble du business de l'image qui passe un jour à Cannes. Ceci est absolument unique et exceptionnel.

Cette idée que nous avons tous, nous sommes allés la faire valider par des professionnels et notamment sur plusieurs points.

Sur l'offre du technopôle, nous avons fait réaliser quelques études qui nous ont permis de préciser et de rendre encore plus pointu le positionnement du technopôle.

Ensuite, nous voulions vérifier que le site était bien choisi, puis également une première étude de faisabilité générale du projet –ne pas s'embarquer dans quelque chose que l'on ne pourrait pas suivre par la suite-.

Nous sommes arrivés à définir un positionnement original et cohérent pour le technopôle de Cannes.

Quand on regarde le marché, il y a deux grands secteurs : un secteur de la recherche fondamentale, et à l'autre bout de la chaîne, il y a les utilisateurs et les consommateurs de technologie.

La recherche fondamentale, nous l'avons peu ici –sauf chez Alcatel où il y en a pas mal-, nous avons peu d'unités de recherche fondamentale ; par contre, elles sont très proches : à Sophia-Antipolis, à Aix, Marseille, etc. Nous pouvons donc imaginer un réseau dans ce domaine.

Comment avons-nous positionné notre technopôle ? Exactement au croisement de la recherche fondamentale et des utilisateurs, c'est-à-dire dans la recherche appliquée.

Qu'est-ce que la recherche appliquée ? Par exemple, à partir d'une technologie de base développée en recherche fondamentale chez Alcatel, cela va être les logiciels qui permettent d'analyser les images satellites pour détecter les feux de forêt par exemple, ou pour détecter la pollution marine, ou pour surveiller les récoltes, etc.

**M. LISNARD.**- La pertinence du positionnement est à la fois géographique mais aussi thématique. Sophia-Antipolis accueille de la recherche fondamentale et de la R&D, nous avons à Cannes, la chance d'avoir les vendeurs et les acheteurs, nous avons donc véritablement le besoin du consommateur, et tous les partenaires que nous avons consultés, notamment à Sophia-Antipolis, Telecom Valley, le Club des Entrepreneurs, etc, nous disent qu'il y avait besoin de se positionner sur cette recherche appliquée.

Cannes veut être la plate-forme d'expérimentation des usages où l'on peaufine les produits pour qu'ils répondent aux besoins du consommateur.

**M. DUCLOS.**- Il paraît évident que Cannes devienne la capitale de l'image à partir de cela, encore fallait-il savoir de quel type d'image on allait se préoccuper puisque l'image est un marché énorme et que l'on ne peut pas, sur un seul technopôle, embrasser tous les secteurs d'activité.

Nous avons décidé, après vérification et discussion avec les experts, d'axer notre technopôle autour de trois pôles de compétences qui ont pour point commun d'être tous utilisateurs d'images numériques.

Le premier est celui de l'optique et de la photonique, tout simplement parce que nous avons la chance d'avoir Alcatel dans notre ville et que, autour de Alcatel, se créent chaque année de nombreuses entreprises qui viennent en essaimage d'Alcatel. Nous souhaitons leur favoriser la vie.

Le deuxième pôle de compétence est le cinéma numérique, l'audiovisuel et le multimédia, en plein dans le cœur du positionnement traditionnel de Cannes et dans sa notoriété.

Le troisième va exploiter les possibilités offertes par l'image numérique pour l'amélioration des performances sportives. Cela concerne aussi bien l'amélioration du geste sportif que de la tactique, ou même l'application du sport aux médias. Par exemple, si vous suivez le sport à la télévision, vous vous apercevez qu'il y a de plus en plus d'images ajoutées, on passe en « réalité augmentée » comme disent les scientifiques, avec des données supplémentaires qui viennent expliquer le jeu, etc.

Nous sommes en train de passer de toutes ces idées à la réalisation, et notamment avec Alcatel Space, une opération que nous faisons sur l'avenue des Arlucs, puis une opération qui s'appelle Bastide Rouge.

**M. BOTTERO.**- C'est « Alcatel Alénia Space ».

**M. DUCLOS.**- Vous avez raison.

Comment tout cela se situe ?

Nous sommes en train de commencer à implanter ce technopôle sur des zones assez diverses mais qui sont intéressantes car elles sont, chacune, exemplaires.

Que se passe-t-il avec Alcatel Space ?

Nous avons organisé un partenariat actif avec eux. La fusion récente d'Alcatel leur a donné des besoins plus importants en terme de surface et ils ont installé leur nouveau siège opérationnel à Cannes ; ils vont en profiter pour développer leur activité et également pour étendre leur surface d'exploitation.

Voilà comment se présentait la situation il y a quelques temps et, grâce à l'opération « marché de gros » entre autres, voici ce que va donner le regroupement d'Alcatel. Un peu plus de surface, plus de cohérence, moins de problèmes de sécurité, moins de perte de temps en déplacements.

**M. LISNARD.**- Donc, plus d'emplois, plus de création de richesses, pérennité d'Alcatel, et plus grande synergie avec une potentialité pour accueillir des sous-traitants.

**M. le Maire.**- Je vois que Madame CRAPIZ sourit. Cela ne se fait pas sans rien, Madame, il faut aller chercher les clients, il faut s'en occuper, il faut négocier des terrains. Ce n'est pas par hasard.

**Mme CRAPIZ.**- Je trouve que c'est très intéressant.

**M. le Maire.**- C'est un bonheur !

**M. DUCLOS.**- Deuxième opération d'envergure : l'avenue des Arlucs.

Nous avons rencontré un partenaire privé qui s'appelle AMC ; ce sont les Ateliers de Mécanique Cannoise, qui ont souhaité travailler avec nous sur ce projet et ont donc conçu un nouvel immeuble d'ateliers et de bureaux dans le cadre des prescriptions architecturales dont je vous parlais tout à l'heure. C'est fort intéressant car c'est la première opération vraiment privée que nous lançons avec un partenaire et cela va nous permettre d'avoir 3 000 m<sup>2</sup> de bureaux « intelligents », c'est-à-dire susceptibles d'accueillir des sociétés high-tech, dont 1 500 m<sup>2</sup> qui seront attribués à la Ville pour des entreprises que nous souhaiterions accueillir en attendant d'avoir construit notre propre technopôle.

**M. LISNARD.**- Voilà une opération remarquable. L'avenue des Arlucs, nous voulons progressivement en faire l'avenue témoin du technopôle, et j'ai ici des esquisses de plans, des choix de mobilier urbain, de végétation, quelque chose de très high-tech, très esthétique pour cette avenue. Et parallèlement, la première opération après l'opération « ville » de la salle des Arlucs, qui s'inscrit aussi dans cette problématique, c'est une opération réalisée par un privé, sur un terrain privé, qui a été séduit par la démarche technopôle, qui recentre sur Cannes toutes ses activités de recherche appliquée, de développement de ses produits, de matériaux d'économie d'énergie, etc, grâce à l'image, et qui ne donne pas à la Ville les 1 500 m<sup>2</sup> mais qui va choisir les entreprises qui occuperont ces locaux après avis de la Ville.

Nous sommes là véritablement dans une opération gagnant/gagnant entre le privé et le public, qui ne coûte rien au public, qui au contraire va lui rapporter la taxe professionnelle et qui permet à un opérateur privé de créer un effet de cluster.

Le permis de construire a été signé et la première pierre doit sortir de terre en décembre ou janvier.

**M. DUCLOS.**- Cette opération respecte le cahier des charges architectural.

Enfin, la Bastide Rouge. Nous sommes là dans le pôle du cinéma numérique, du multimédia et de l'audiovisuel. C'est cette zone de 4 hectares au nord-ouest, sur laquelle nous avons une consultation en cours mais pratiquement aboutie, nous sommes dans la dernière ligne droite de la consultation.

**M. LISNARD.**- Vendredi après-midi, avec le Maire, Monsieur DUCLOS, toutes les équipes de fonctionnaires qui travaillent là-dessus, Micheline TANZILLI aussi qui travaille énormément sur ce dossier, nous avons reçu les deux tours de table finalistes sur cette opération. C'est une opération qui va permettre d'embellir

considérablement cette zone et de donner un coup de fouet en termes d'emplois et d'économie. C'est une très belle opération. Nous ne pouvons pas en dire plus pour l'instant car nous sommes encore en phase de finalisation de la consultation et il y a deux dossiers qui sont très proches, mais nous reviendrons vers vous pour présenter le choix retenu.

**M. DUCLOS.**- Sur cette opération Bastide Rouge, il y a environ 3,5 hectares à aménager pour environ 25 000 m<sup>2</sup> de SHON, peut-être un peu plus. Sur cette zone, nous aurons environ 12 000 m<sup>2</sup> de bureaux – peut-être un peu plus-, nous aurons une pépinière d'entreprises, un laboratoire du cinéma numérique et de l'audiovisuel, et enfin des équipements de loisirs et de services ainsi que quelques commerces thématiques.

Nous sommes là dans une opération qui est en train de se terminer, du moins pour la consultation, après quoi nous allons entrer dans les phases de réalisation.

Tout d'abord, nous allons commencer par restructurer le bâtiment de la Bastide Rouge que nous avons décidé de conserver, d'autant qu'il est très beau et va nous être utile.

Ensuite, nous allons créer le laboratoire du cinéma numérique ; une première tranche de bureaux pour mettre nos premières entreprises et nous allons créer des locaux de formation sans doute autour également.

Enfin, le développement du pôle tertiaire avec le reste des bureaux.

Normalement, tout cela va se faire extrêmement rapidement, les dossiers techniques sont suffisamment avancés pour que l'on puisse gagner du temps ; je pense que d'ici très peu de temps, nous pourrons vous donner des nouvelles de ce dossier.

**M. LISNARD.**- Pour la Bastide Rouge, la difficulté du dossier était que cela coïncidait avec le projet de la municipalité de faire un nouveau club de tennis beaucoup plus esthétique, moins proche de la route, etc, sur les terrains Maurice Chevalier, ce qui est une belle opération pour le club de tennis, et également pour l'avenue Maurice Chevalier. En effet, j'ai relu aussi que certains préconisaient une densification supplémentaire et la réalisation de logements, mais il y a déjà eu beaucoup de logements qui sont sortis de terre depuis 15 ans, et ce quartier, qui est un nouveau quartier, a besoin aussi d'équipements publics, de respiration, et le club de tennis s'inscrit dans cette logique.

Deuxième obstacle sur la Bastide Rouge, c'est la pollution, puisque n'oublions pas que ce site, comme la parcelle EDF/GDF du Commandant Maria, a été propriété, jusqu'aux années 50, d'une usine à gaz. Là, nous ne faisons pas une usine à gaz administrative, au contraire, nous simplifions les choses, mais la problématique de la dépollution réglementaire est aussi à prendre en compte et freine parfois le calendrier.

**M. DUCLOS.**- Enfin, au-delà de ces opérations foncières et immobilières, qui sont déjà fort compliquées, un technopôle n'aurait pas de chances de vivre et de se développer s'il n'était pas animé. Nous sommes en train de travailler sur un certain nombre d'outils que nous allons mettre en place de manière à animer, à porter les services dont ont besoin les entreprises qui vont venir s'installer, de manière à les fidéliser.

Le technopôle est effectivement parti, maintenant c'est une question de travail et de chantier.

**M. le Maire.**- Avez-vous des questions ?

**M. BOTTERO.**- Des questions et des remarques.

Premièrement, aurons-nous la chance d'avoir une copie de la présentation ?

**M. LISNARD.**- Je ferai passer une copie, avec même des commentaires en plus.

**Mme CRAPIZ.**- Nous aussi.

**M. LISNARD.**- A tout le conseil municipal.

**M. BOTTERO.**- Monsieur DUCLOS a évoqué que l'objectif principal était la création d'emplois, c'est très bien, mais quand on dit 3 000 emplois, il faudrait dire dans combien de temps. Si c'est sur 2 ans, c'est très, très, très bien, si c'est sur 20 ans, cela l'est un peu moins.

**M. le Maire.**- Ce ne sera ni sur 2 ans, ni sur 20 ans.

**M. LISNARD.**- Pourquoi avons-nous mis cet objectif de 3 000 emplois ? Parce que nous pouvons le quantifier aujourd'hui au regard des opérations qui vont sortir. En revanche, nous nous sommes posé la question sur le calendrier parce qu'il y a encore des éléments indépendants de notre volonté, en particulier les problématiques de dépollution sur lesquelles nous continuons de travailler, etc.

Nous n'avons donc pas encore de calendrier précis, mais l'objectif de création de 3 000 emplois est très raisonnable, grâce notamment à la réussite de l'opération Alcatel, d'ici entre 5 et 10 ans, mais nous pouvons très vite avoir un objectif nettement supérieur.

Si l'on arrivait, par exemple, à jouer des chaises musicales et à re-localiser une activité commerciale –car nous ne voulons pas exclure des entreprises, que les choses soient claires, car ceci a été écrit par erreur, nous ne voulons pas les re-localiser de force ; en revanche, si, par exemple, une grande enseigne commerciale d'ameublement décide de s'agrandir ou de se déplacer, nous accompagnerons ce déplacement, nous récupérerons le hangar en question dans le secteur, et là, nous pourrions très vite avoir un objectif à 500 ou 1 000 emplois de plus. Voilà pourquoi ce n'est pas daté.

**M. BOTTERO.**- Je voudrais faire référence au travail que j'avais effectué il y a quelques années. J'avais essayé de monter une pépinière d'entreprises avec des sous-traitants qui travaillaient pour nous, Alcatel, Aérospatiale à l'époque, j'y suis partiellement arrivé, ce n'était pas facile, mais ils sont quand même installés au Space Camp. C'est un peu gênant par rapport à la commune de Cannes, mais enfin, il suffira de leur faire traverser la rue.

Par contre, quand nous avons monté cette opération, avec mon ancien directeur, nous avons pris soin d'être toujours en contact avec Sophia, nous voulions même avoir un bureau à Sophia qui soit à l'écoute de ce qui se passait à Sophia.

Nous en avons conclu, avec le Sénateur LAFFITE, que nous pouvions être considérés comme des membres associés à Sophia. Ce terme-là est très important car il met en évidence la complémentarité de ce que nous souhaitons faire à la technopôle, et en même temps, il est important car nous aurons la chance de récupérer de l'argent.

Dernier point, l'opération AMC. En tant qu'ancien Cannois, nous connaissons tous AMC, nous connaissons tous ses hauts et ses bas. Il y a un garçon qui a été « parachuté » chez AMC et qui a repris l'entreprise, avec sa façon de faire, mais ce n'est pas l'objet du débat, et il a remonté la même société à Saint-Cézaire. Est-ce que dans le bâtiment qu'il souhaite construire, les ateliers AMC reviennent sur ce site ?

**M. LISNARD.**- Je commence par répondre sur AMC. D'abord, comment s'est déroulée l'opération AMC ? L'exploitant de cette entreprise, qui a un parcours individuel très intéressant, a été extrêmement séduit non seulement par la ville de Cannes où il habite maintenant –il vient du nord de la Loire-, mais également par le projet de technopôle.

Deuxièmement, lorsqu'il a entendu parler de ce projet, il a décidé de développer le site de Cannes en transférant un certain nombre d'activités, y compris le site de Saint-Cézaire.

Troisièmement, il a eu une approche pro-active avec nous puisqu'il a fait à nouveau son projet avec l'architecte pour respecter le cahier des charges architectural et il a voulu s'inscrire dans la logique de technopôle.

S'agissant de Sophia-Antipolis, nous sommes exactement dans cette logique puisque l'opération est parrainée, depuis le départ, par le Sénateur LAFFITE, qui est l'inventeur de Sophia-Antipolis, que je connais bien par ailleurs, et notre volonté est d'associer les deux marques. Cannes a une notoriété, un contenu de marque très fort à l'international, comme carrefour des professionnels des métiers de l'image. Sophia-Antipolis est une des seules marques européennes en matière de technopôle. L'idée est donc d'associer les deux marques.

Depuis le départ, il est envisagé que ce projet soit un site associé à Sophia-Antipolis, mais bien plus encore, on intègre Sophia-Antipolis, on fait entrer Sophia dans Cannes, qui est une vitrine mondiale inouïe, dont Sophia a besoin aujourd'hui, et Cannes entre dans Sophia qui est un parc technologique réussi à terme d'impact grand public.

Autre remarque, tout ce que nous faisons, nous le faisons en parfaite concertation avec Méditerranée Technologies, par exemple, présidée par Jean ZIEGER, nous le faisons en partenariat étroit avec Telecom Valley et IBM, puisque nous rencontrons Jacques GROS très régulièrement. C'est vraiment un projet à l'échelle Cannes/Sophia.

Troisième élément : Pourquoi, aujourd'hui, ne met-on pas en avant Sophia dans cette présentation-là ? D'abord parce que nous avons l'impression de l'avoir déjà dit. Ensuite parce qu'il y a eu beaucoup de changements à Sophia-Antipolis, il y a eu quelques flottements pendant quelques années ; aujourd'hui, il y a une reprise en main par le Conseil Général mais avec la communauté d'agglomération qui n'abandonne pas ses prérogatives et la commune de Mougins non plus. Il fallait que l'on attende que tout soit clarifié, et la création de S.A.M. s'inscrit très bien dans cette approche, pour que l'autre partenaire puisse, lui aussi, faire valoir un point de vue qui engage vraiment Sophia-Antipolis.

**Mme VAILLANT**.- Dans ces 3 000 emplois qualifiés, ce serait bien que l'on embauche en priorité des personnes qui ont de grosses difficultés pour trouver un travail sur place, donc quelle formation pourra-t-on leur proposer dans la Faculté des Métiers et dans les lycées professionnels tout de suite, pour pouvoir les embaucher et que ce ne soit pas que de la main d'œuvre importée, que l'on aura du mal à loger ?

**M. LISNARD**.- D'abord, il y a une remarque philosophique dans ce que vous dites, je vais donc faire une remarque philosophique. L'emploi crée l'emploi. L'emploi ne détruit pas l'emploi. C'est-à-dire que même quand on importe de l'emploi –je suis sûr que je ne convaincrs personne, et pourtant c'est une réalité de tout temps-, on crée des flux, on crée de la richesse, on crée de l'emploi.

Deuxième élément, la formation. Le principe d'un technopôle n'est pas d'être une simple zone d'activités ; c'est de créer la synergie entre recherche, entreprises, commercialisation, enseignement, formation – qu'elle soit initiale ou continue-, et tout ce qui est loisirs, externalité, ce qu'il existe très peu à Sophia –notre argument par rapport à Sophia est que, étant en ville, nous avons des transports en commun, des loisirs, etc-.

La première victoire a été de faire inscrire dans la DTA –nous sommes le seul département à avoir une Directive Territoriale d'Aménagement validée par l'Etat- la création d'un IUT de l'image. Parallèlement, en terme de formation, toujours dans la filière universitaire, nous avons récemment organisé une réunion avec le Maire et le Président de l'Université pour voir comment on pouvait être pro-actif grâce à une politique immobilière pour créer des filières universitaires à Cannes autour de l'image.

Troisième élément : l'IUT de journalisme, qui est lié à ces métiers-là, a été implanté à Cannes alors qu'il était prévu ailleurs.

Enfin, nous sommes entrés aussi en discussion et en partenariat avec l'AFPA, par exemple, pour citer un organisme de formation continue, qui prévoit de faire, dans le sein du technopôle –nous avons souhaité les garder alors qu'ils pensaient que nous ne le voulions pas-, un nouveau centre AFPA -nous avons eu plusieurs réunions de travail là-dessus, nous avons mis un chef de projet là-dessus-, et donc développer des formations continues sur le technopôle.

Pour revenir à la philosophie, un des problèmes en France est que non seulement il y a beaucoup de chômeurs, qu'ensuite ceux qui travaillent assument beaucoup d'inactifs, et enfin que nous avons certainement les jeunes chômeurs les plus diplômés du monde mais nous avons aussi des jeunes diplômés qui se retrouvent dans des emplois sous-qualifiés par rapport à leurs diplômes, donc lorsque un diplômé trouve un emploi qui correspond à sa formation, il libère un emploi ailleurs pour une personne qui a un niveau de qualification inférieur.

C'est donc véritablement positif pour l'emploi pour tout le monde. Là aussi, il n'y a pas de contradiction, il y a complémentarité.

**Mme CRAPIZ.**- Tout d'abord, pour connaître la formation professionnelle, je dirai qu'il faut bien connaître les postes de travail pour monter ensuite les plans de formation. Connaissez-vous dès à présent les emplois qualifiés qui pourront ressortir de cette technopôle ?

D'autre part, je voulais évoquer les 3 000 m<sup>2</sup> de bureaux intelligents. Qu'entendez-vous par « bureaux intelligents » ? Vous connaissez les difficultés qu'il y a à louer les bureaux, vous savez qu'il y a, même à Sophia, des tas de bureaux qui sont encore vides, alors 3 000 m<sup>2</sup> de bureaux me semble énorme. Pensez-vous qu'il y a des possibilités de location de ces bureaux et comment allez-vous en vendre alors qu'il y en a qui sont libres partout ?

**M. LISNARD.**- D'abord, sur la formation, vous l'avez très bien dit, le plan de formation évolue, mais nous avons quand même une personne très compétente qui est responsable de cela à la Mairie de Cannes (Hélène AMOUR DE DIEU-COLONA-DISTRIERE( ?)-.

Ensuite, je ne l'ai pas évoqué tout à l'heure mais nous avons un projet que défend le Maire personnellement, qu'il est allé défendre jeudi dernier au ministère, de création d'une école à vocation internationale sur un segment lié à l'image dont le chiffre d'affaires a dépassé le cinéma en 2004 et dépassera celui de la musique en 2005. C'est un très beau projet que nous installerons là.

Ensuite, sur les bureaux, je crois à l'offre et à la demande. Je répète que sur ce projet, nous sommes à la fois très prudents et très pragmatiques, à la fois très ambitieux dans les objectifs et les précautions que nous prenons et très prudents. Ce projet ne se fera que si le marché le fait et si, demain, il y avait un renversement conjoncturel ou si le positionnement n'était pas bon, nous n'aurions rien perdu ; nous aurions créé un actif mais nous ne faisons pas table rase du passé avec des bureaux que l'on remplit ensuite.

Nous avons fait venir des grands opérateurs en matière d'immobilier de bureaux, et sur la ville de Cannes, on nous dit que le minimum du minimum de besoins aujourd'hui, au prix du marché actuel, c'est 6 000 m<sup>2</sup> de création de bureaux. Le manque, précisément –je le vois dans les demandes qui nous parviennent-, est que nous n'avons pas de bureaux dans les immeubles adaptés, ce que l'on appelle des bureaux « intelligents ». Je n'aime pas ce terme « intelligents », j'ai fait la même remarque lorsque nous avons préparé la présentation, en tout cas, ce sont des bureaux adaptés, connectés au haut débit, adaptés à tout ce qui est nécessaire aujourd'hui pour être compétitifs.

Personnellement, je crois au marché. Si, demain, il devait y avoir un renversement de l'immobilier, y compris sur les bureaux, nos mètres carrés deviendraient beaucoup plus attractifs au plan international et nous trouverions de nouveaux arguments pour le commercialiser. Mais ce qui serait pire que tout, ce serait de rester figés sur le manque de bureaux actuel à Cannes.

D'ailleurs, ce sont les promoteurs qui font l'opération ensuite. La ville n'est pas là pour construire ni commercialiser des bureaux. La ville est là pour rendre possible ce qui est nécessaire, le développement économique et l'emploi.

**M. BOTTERO**.- Lorsqu'on a évoqué les infrastructures de transports, vous avez cité l'aéroport de Nice, celui de Cannes, l'autoroute, etc, je crois qu'il faut aussi ajouter les voies maritimes parce que ce sera en plein développement dans les années à venir.

Ensuite, je reviens sur ce que j'avais dit il y a quelques mois, voire des années, je trouve que c'est trop restrictif d'appeler cela « technopôle de l'image ». Nous avons la chance d'avoir, sur la commune de Cannes, des infrastructures de nautisme qu'il faudrait aussi développer. Il faudrait peut-être y penser également.

**M. LISNARD**.- Je partage le constat : oui, il faut développer. Je ne partage pas : il faudrait y penser. Nous ne faisons que cela, nous y travaillons aussi. Nous ne sommes pas contents du terme « technopôle de l'image », d'ailleurs ce n'est pas encore le terme définitif, d'abord parce que nous ne le trouvons pas assez original, pas assez vendeur, et même, le terme « image » doit être précisé. Au contraire, nous trouvons qu'il est trop global.

Parallèlement, il y a une réalité économique à Cannes dont on tient compte, c'est le nautisme. Le Maire lui-même a demandé un état des lieux exhaustif il y a un mois, qui a d'ailleurs été fait par les personnes du développement économique. Nous comptons développer avec la commune de Mandelieu, qui est présente sur ce secteur, une approche très forte pour installer, dans notre bassin de vie, à Cannes, à Mandelieu, à Théoule, sur tout le littoral jusqu'à Antibes, tous les nouveaux métiers du nautisme en se focalisant sur la haute plaisance car il existe un véritable besoin auquel il n'est pas répondu.

C'est pourquoi nous nous battons pour l'extension du port, pour la création de formations autour du nautisme à Cannes, et c'est pourquoi nous développerons bientôt un projet qui sera géographiquement très proche, sur le nautisme.

**M. BOTTERO**.- Encore une remarque si vous permettez. On a parlé tout à l'heure de formation ; je vous suggère quelque chose que nous avons fait à l'Aérospatiale et chez Alcatel, c'est—à-dire que les gens qui arrivent à la retraite, pour pas qu'ils s'ennuient et qu'ils passent leur temps à jouer aux boules, on les utilise pour former les jeunes. Cela dure depuis 5 ans, c'est quelque chose qui marche très bien, qui est apprécié par les écoles. De plus, ils arriveraient à les amener à un niveau de connaissances en optique qu'ils auraient des difficultés à obtenir en suivant les cours de l'école.

**M. LISNARD**.- Cela rejoint un projet que nous allons développer sous l'égide de Madame SNIADOCH au sein des clubs Bel Âge, car nous considérons le Bel Âge comme un atout social, un plus, une force de formation. Nous vous présenterons, dans quelques semaines, le projet qui est quasi finalisé, comment faire des partenariats, des parrainages par des retraités actifs et compétents, et je suis ravi de voir que ce projet de technopôle, vous souscrivez tous à son principe, à ses modalités, et que maintenant, vous nous apportez des conseils pour le compléter.

**Mme CRAPIZ**.- Ce n'est pas une question. Parfois vous n'y pensez pas, à Cannes, vous avez un Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi ; vous savez que normalement, les PLIE sont faits pour intégrer dans les

dispositifs de ce type les publics en grande difficulté, et monter des formations adaptées, immédiates, avec les entreprises. C'était une idée comme cela.

**M. LISNARD**- C'est très pertinent, nous ne faisons pas qu'y penser, nous le faisons. Là aussi, dans le cadre des dispositifs Borlo, nous nous sommes remis en cause et tout est maintenant prêt.

**M. MEYFFRET**- Vous nous avez mis l'eau à la bouche en parlant d'un projet d'une école internationale ; pouvons-nous avoir quelques éléments ?

**M. LISNARD**- Non ! Nous y reviendrons bientôt, je vous le promets.

**M. le Maire**- Nous pensons que la ville de Cannes a vraiment trois secteurs sur lesquels il faut absolument se développer, à savoir toujours le tourisme, qu'il soit d'affaires ou de loisirs, puis la technologie tel qu'on vient de la décrire, puis un pôle nautisme. Ces trois pôles doivent avoir la même importance et arriver à un équilibre.

Dans le pôle technologique, il suffit de regarder tous les secteurs qui viennent à Cannes pour faire des congrès et vous trouverez très facilement le congrès qui a un rapport avec cette technologie et qui est aujourd'hui certainement la niche la plus rentable qui existe dans le monde.

**M. LISNARD**- Merci pour votre attention, votre écoute, et j'ai cru le sentir, pour votre soutien.